FO LCL
L'indépendance qui nous rassemble
INFO CCE
11 MAI 2017

IRA *- IRA PAS ?

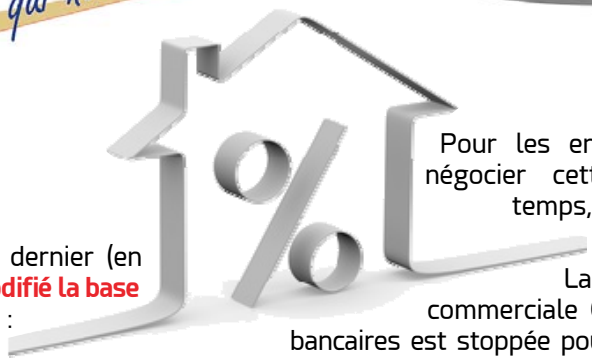

Suite à notre lettre ouverte du 27 avril dernier (en ligne sur notre site), **la direction a remodifié la base de connaissance sur les IRA* CLP le 5 mai** : au lieu du tarif standard -30% sans dérogation possible, vous avez à nouveau la possibilité de négocier les IRA et obtenir, comme pour la plupart de la clientèle, **l'exonération sauf rachat concurrence**.

Pour les emprunteurs qui n'ont pu négocier cette clause ces derniers temps, rapprochez-vous d'un représentant ***FO LCL.***

La refonte de l'offre commerciale CLP relative aux services bancaires est stoppée pour le moment. ***FO LCL*** a de nouveau exprimé son souhait d'offre croisée avec une ou plusieurs banques appartenant au groupe. Mais cela semble aussi être une croisade !

* Indemnités de Remboursement Anticipé de prêt immobilier pour les CLP.

TABLE RONDE
sur les conditions d'exercice du métier

Même si la direction semble nier le malaise qui règne dans l'entreprise, elle accède pourtant à notre demande de table ronde en y conviant le service de médecine du travail et le service social. Nous espérons beaucoup de cette réunion où, dans un premier temps, chaque acteur devra décrire la réalité du terrain. Il en va avant tout de votre santé et également de la bonne marche de LCL.

Cette table ronde n'est pas à confondre avec la négociation « Qualité de Vie au Travail » (QVT) qui est **une obligation légale** afin de traiter des points précis (égalité professionnelle et lutte contre les discriminations, droit à la déconnexion, ...).

Le SNB qui se targue d'avoir obtenu l'ouverture de cette négociation QVT, n'a donc pas eu trop de mal.

Accord en faveur de L'EMPLOI des personnes en situation de HANDICAP

Les 3 organisations représentatives au niveau de CAsa (***FO*** - CFDT et CFE-CGC) ont négocié et signé le nouvel accord triennal qui s'impose à toutes les entités du groupe.

Vous pouvez retrouver ce texte sur notre site fo-lcl.fr, rubrique Accords Groupe CAsa.

N'hésitez pas, le cas échéant, **à faire reconnaître officiellement votre handicap**. Vous pourrez bénéficier de nombreux accompagnements qui faciliteront votre vie.

Nous vous invitons également à rejoindre les 88.000 signataires de la pétition en ligne sur change.org, réclamant la création d'un véritable ministère pour les 12 millions de citoyens handicapés.

CHALLENGE CCE
rallye pédestre culturel et ludique

Le Comité Central d'Entreprise, détenu majoritairement par ***FO*** et CFDT, vous propose de partir découvrir la charmante bourgade d'Isle sur la Sorgue dans le Lubéron, du 13 au 15 octobre 2017. Au programme : rallye pédestre ludique et culturel, quiz œnologie et fromage, ...

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre CE ou au CCE : 01 42 95 11 63

Nous vous rappelons également que le CCE vous propose des week-ends libres subventionnés (vol + hôtel) à Prague et Porto. Pour tout renseignement adressez vous au CCE Vacances : 01 42 95 27 00 ou ccelcl.com.

L'InFO CCE en +

Dans un tract, le SNB accuse ***FO***, qui assure aujourd'hui le secrétariat général du CCE, d'interdire à nos collègues de LCL Antilles-Guyane (LCL AG) d'utiliser les services du CCE.

Faut-il rappeler au SNB qu'il gérait le CCE lors de l'intégration de la BFCAG à LCL et que seuls les CE qui contribuent financièrement au CCE peuvent faire bénéficier les CLP d'offres subventionnées ?

Si le CE Antilles-Guyane n'y contribue pas actuellement, les salariés de LCL AG ont cependant accès aux offres du CCE, mais sans subvention.

Affectation de votre INTÉRESSEMENT

Si vous n'avez pas exercé votre choix, vous avez certainement reçu un mail d'AMUNDI vous informant de l'épargne automatique de votre prime d'intéressement sur votre PEE et investie sur AMUNDI Trésorerie ESR.

Cette année uniquement, dans le cas où vous souhaitez récupérer cette prime, **vous avez la possibilité de le demander dans les 3 mois suivant la notification de l'affectation au PEE**, soit jusqu'à **fin août 2017**. Le cas échéant, l'abondement sera repris et la prime sera assujettie à l'impôt sur le revenu.

Epargnée ou pas, c'est grâce à l'obstination et à la clairvoyance de l'intersyndicale ***FO*** - CFDT et CGT que nous avons perçu une prime d'intéressement cette année (prise en compte du résultat sous-jacent et non du résultat réel).

Problème de MUTATION

Le DdR de l'Est souhaitait une mutation en Méditerranée pour rapprochement familial. Bien que le poste de DdR de cette région était vacant, il ne l'a pas obtenu et a été « contraint » de partir à la concurrence …

FO LCL vous informe **qu'un salarié est prioritaire sur une embauche externe pour couvrir un poste**. Si vous souhaitez une mutation sur un bassin d'emploi où des postes sont disponibles, vous êtes donc prioritaire par rapport à une embauche externe.

VOYANTS VERTS pour les « bleus et jaunes »

Plus la peine de postuler sur « MyJobs », les 3 postes de DdR disponibles (Est, Méditerranée, Nord) viennent d'être pourvus.

FO LCL est satisfaite de voir que les promus sont des CLP de longue date, dont une femme, même si nous déplorons qu'elle soit la seule.

La TOUR infernale

Des travaux de maintenance ont révélé un niveau anormalement élevé d'amiante dans la tour Bretagne à Nantes où LCL occupe 2 étages.

À l'interpellation des élus sur les mesures d'urgence à prendre pour protéger nos collègues nantais, la direction a répondu ne pas être informée. Surprenant puisque des articles dans la presse locales s'en sont fait l'écho.

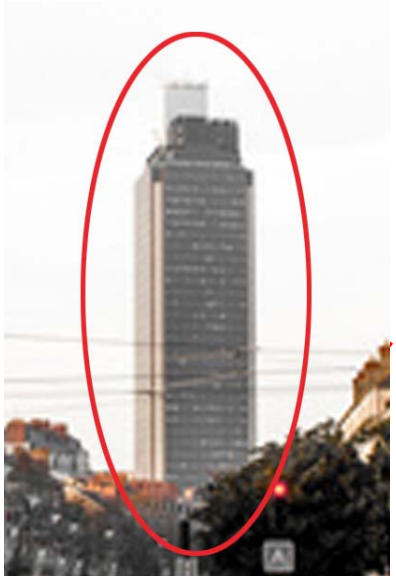

FO LCL **demande que la direction assume sa responsabilité d'employeur et donc garantisse la santé des salariés.**

Délégation Nationale *FO* LCL
B.C. 500 - 04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75

Site Internet :
www.fo-lcl.fr

DELEGATION NATIONALE